

Taux d'encadrement en camp scout

Nombre de jeunes	Directeur	Animateur qualifié	Animateur stagiaire	Non qualifié
7 à 12	1	1		
13 à 24	1	1	1	
25 à 36	1	2	1	
37 à 48	1	2	2	
49 à 60	1	3	1	1

Le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement:

- Lorsque l'accueil est organisé sans hébergement ou pour quatre nuitées consécutives au plus pour un effectif d'au plus quatre-vingts mineurs ;
- Lorsque l'accueil compte quatre nuitées ou plus pour un effectif d'au plus cinquante mineurs âgés d'au moins quatorze ans.